

Animé Par Mmes Beulze et FIS en visioconférence.

Présents : Mmes et MM. Bezol – Cadozo - Colin – Cuny - Gau-Segonzac – Guignon - Martin - Matthieu – Mazurais - Oliveau – Rodriguez

Mme Fis : Un protocole sanitaire strict sera élaboré pour organiser la reprise. Pour le moment nous sommes dans un temps de dialogue avec les mairies et collectivités territoriales.

Les groupes accueillis sont rappelés comme dit par le ministre.

Les UPE2A et Ulis seront également considérés comme prioritaires.

Il est prévu une gestion mixte présentielle et distancielle sans double travail pour les enseignants.

L'enjeu sanitaire a pour but de rassurer les enseignants et les parents : il portera sur la taille des groupes, les gestes barrières et le matériel de protection à disposition des équipes.

Mais pour l'instant nous n'avons pas de précisions sur l'organisation de la restauration, de la récréation, des internats...

Pour les personnels et élèves fragiles : il n'y aura normalement pas de reprise physique, les modalités ne sont pas encore arrêtées.

Le travail de réflexion au niveau des CHSCT et au niveau local permettront d'alimenter la réflexion nationale. Le conseiller ISST et les médecins de l'Education Nationale sont associés à la réflexion.

Les personnels administratifs seront concernés comme les personnels enseignants.

Actuellement, il est constaté que les personnels travaillant en restauration sont plutôt âgés, il n'est donc pas certain qu'ils puissent reprendre, l'intervention de services extérieurs pour l'entretien des locaux est à l'étude.

Certaines fonctions posent des problèmes de distanciation sociale (EPS, maternelle), elles seront étudiées. L'enjeu est que les élèves qui ont perdu le fil puisse reprendre le chemin de l'école, peut-être avec une limitation aux enseignements fondamentaux.

Le cadrage sera surtout sanitaire, concernant la pédagogie, le cadrage sera associé avec celui de la rentrée de septembre. La priorité du cadrage pédagogique est donnée pour les classes à examens, pour les autres la règle sera de neutraliser la période de confinement et d'appliquer la bienveillance.

Le travail des AESH sera étudié car la distanciation sociale est complexe.

Pour ce qui est des tests et type de masque, nous n'avons pas obtenu de réponse. C'est un sujet national, les masques seront plutôt des masques chirurgicaux.

Les enfants de soignants et autres professions chargées de la gestion de la crise sanitaire seront accueillis en priorité comme actuellement. Depuis le 20 avril, 990 élèves sont accueillis chaque jour dans le département, soit 200 élèves de plus qu'avant les vacances.

Pour les enfants présentant des signes de fièvre ou autre maladie alors qu'ils sont en classe, il y aura des mesures d'éviction strictes mais qui ne sont pas encore précisées. La société française a conscience de la gravité de la situation, on peut faire confiance aux parents pour jouer le jeu.

Pour les personnels administratifs travaillant dans les mêmes bureaux, des mesures particulières seront prises (par exemple 1 jour sur 2).

Volet 2 Affelnet : ils sont gérés par les établissements mais la DSDEN se charge

d'envoyer par la poste les dossiers aux familles que les établissements ont perdu de vue. Les délais de retour ont été allongés au 11 mai pour permettre de récupérer les dossiers sans perturber l'organisation de la rentrée.

Incendie à Langevin B de Gennevilliers : c'est un acte de vandalisme déconnecté des émeutes urbaines. Le bureau du directeur, la salle des maitres et une autre salle sont concernés, mais ça ne devrait pas perturber la reprise du 11 mai (cette situation peut évoluer).

Orientation des CM2 en EGPA ou autres établissements spécialisés : elle se fera en distanciel, idem pour les orientations en établissement spécialisé des dossiers MDPH.

Les classes à effectifs chargés ou sites où les circulations sont complexes : les situations seront étudiées au cas par cas.

La Directrice Académique souhaiterait 2 jours de pré-rentrée pour le 1^{er} degré (les 11 et 12 mai) pour permettre le nettoyage et l'organisation des équipes pédagogiques. Le second degré dispose d'une semaine pour s'organiser.

Mme CARDOSO (Psy) : Une permanence est toujours assurée. On constate, pour le 1^{er} degré, surtout des appels d'enseignants des Hauts-de-Seine. Les problèmes sont souvent antérieurs à la crise sanitaire mais se trouvent aggravés par cette crise. Mme Fis ajoute qu'un collectif pour accompagner les enseignants sera créé par un accompagnement de proximité par les chefs d'établissement et IEN.

Une fiche télétravail (les bons gestes) sur le site ac-versailles, sera envoyée directement sur les mails des personnels directement.

Les 3 avis sont votés à l'unanimité.

Anne Gau-Ségonzac
Représentante UNSA-Education au CHS-CT 92